



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## ***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 31 du 12 avril 2024**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 2

**ARRÊTÉ N° 0001D24004721 ARM/SGA/DAJ/DAPM/BGM/SRH**

relatif à l'ouverture, en 2024, d'un concours pour le recrutement de commis greffiers du service de la justice militaire (visa budgétaire n° 2024-RFFIM-0010 du 26 mars 2024).

Du 08 avril 2024

**ARRÊTÉ N° 0001D24004721 ARM/SGA/DAJ/DAPM/BGM/SRH relatif à l'ouverture, en 2024, d'un concours pour le recrutement de commis greffiers du service de la justice militaire (visa budgétaire n° 2024-RFFIM-0010 du 26 mars 2024).**

Du 08 avril 2024

NOR A R M S 2 4 0 0 7 2 7 A

---

Référence de publication :

---

Le ministre des armées,

Vu le décret n° 2008-930 du 12 septembre 2008 modifié portant statuts particuliers des corps d'officiers greffiers et de commis greffiers du service de la justice militaire (JO n°216 du 16 septembre 2008, texte n°12) ;

Vu l' [Arrêté du 27 décembre 2017 relatif au recrutement des commis greffiers de carrière du service de la justice militaire.](#),

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Un concours pour le recrutement de trois commis greffiers du service de la justice militaire sera organisé en 2024.

Les épreuves seront ouvertes aux sous-officiers qui, admis sur examen au stage de formation ayant débuté le 04 septembre 2023, auront été inscrits sur la liste des stagiaires admis à concourir dans les conditions fixées par l'arrêté du 27 décembre 2017 susvisé.

**Art. 2.** Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*La directrice des affaires juridiques,*

Laurence MARION.